

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

REUNION PUBLIQUE DE SYNTHESE DU VAR

21/12/2016

COMPTE RENDU

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

21/12/2016	La Farlède – Salle des fêtes 18h30
------------	---------------------------------------

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 300

EN TRIBUNE

Jean-Michel CHERRIER	SNCF Réseau – Directeur de la mission LNPCA
Nicolas GUYOT	SNCF Réseau – Directeur des études
Nicolas ALLA	SNCF Réseau – Chargé territorial
Philippe QUEVREMONT	CNDP – Garant de la concertation

La réunion a démarré à 18h55

Après l'introduction liminaire de Stéphane Saint-Pierre (Nicaya Conseil), assistant au maître d'ouvrage pour la concertation, sur le cadrage de la réunion publique de synthèse dans le Var, celle-ci s'est déroulée en 3 temps

- Intervention liminaire de M. Philippe Quévremont, garant de la concertation, indépendant et mandaté par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), sur le bon fonctionnement de la réunion publique. Il précise les modalités d'interventions et d'échanges : d'une part, il ne fixe pas de temps limite de présentation à SNCF Réseau et d'autre part, il invite le public à s'exprimer sur la perception des avis qui seront présentés par SNCF Réseau
- Présentation par SNCF Réseau :
 - o de l'objet de la concertation portant sur la priorité 1 avec, pour le Var deux variantes proposées à la Pauline SNCF Réseau
 - o d'une synthèse des problèmes soulevés et attendus du projet à ce stade du processus de concertation publique
 - o d'éléments d'éclairage sur la priorité 2
- Après cette présentation liminaire la parole a été donné à la salle.

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

La majorité des 17 interventions a porté sur des expressions en défaveur du projet.

Concernant la priorisation du projet en 3 phases (priorité 1 avant 2030, priorité 2 après 2030 et après 2050), des participants ont évoqué le souhait de connaître la zone de passage des aménagements prévus après 2050 afin d'envisager à long terme l'évolution des activités agricoles et la gestion du foncier concerné.

Des demandes ont été formulées :

- Le renfort de la desserte des gares existantes et notamment de celle de Carnoules (pôle multimodal) pour répondre aux problématiques de déplacement
- Un référendum pour les populations concernées afin d'acter de la réalisation du projet ou non.

Une majorité de participants s'est exprimée en défaveur du projet. Les raisons évoquées sont les suivantes :

- Le coût financier est considéré comme très élevé et difficilement finançable par la SNCF
- Les nuisances induites par la mise en œuvre du projet sont jugées trop impactantes : pour les terres agricoles, pour la qualité du paysage et pour le réseau hydrologique notamment
- Les difficultés de gestion du réseau par SNCF Réseau ont été évoquées. Selon un participant, elles hypothèquent sa capacité à gérer une ligne supplémentaire
- Un participant a mis en cause les chiffres prévisionnels de fréquentation et de temps de parcours considérés comme sur-évalués
- Les quantités de déblais sont jugées comme trop importantes pendant la phase travaux
- Un participant a souligné que le maillage ferroviaire du projet ne correspond pas aux besoins des usagers du train
- Plusieurs participants ont remis en cause la description de saturation de la ligne, jugée comme non saturée en réalité
- Un participant considère que le projet est issu de la volonté de certains élus, des gouvernements actuel et précédents et non pas de la majorité des élus locaux concernés
- Plusieurs participants ont souligné que les territoires du Var ne voulaient pas que le projet soit réalisé
- Un participant a remis en cause la sincérité de la concertation et a évoqué une désinformation des élus et des habitants des territoires du Var
- Un participant a remis en cause la décision de la CNDP de ne pas organiser un nouveau débat public pour le projet de ligne nouvelle compte tenu de ses évolutions.

Certains participants ont également formulé des questionnements : existe-t-il des alternatives réalistes pour améliorer les déplacements avant 2030, en dehors du projet de ligne nouvelle ?

Avant la clôture des échanges, Philippe Quevremont, garant de la concertation a souhaité s'exprimer :

- Il a évoqué une vigilance à avoir concernant la complétude des éléments apportés par SNCF Réseau pendant la réunion et la nécessité pour les participants de s'en assurer
- Il a rappelé que le service prévisionnel de la ligne est décidé par l'Autorité Organisatrice des Transports qui est la Région PACA
- Il a entendu que la majorité des échanges qui ont eu lieu ont porté sur l'opportunité du projet
- Il a évoqué les principaux points qui ont émergé de la concertation dans les Alpes-Maritimes ainsi que les points qui ont été pour lui peu abordés ce soir
 - o Le financement du projet

- La justification socio-économique
- Les dessertes des gares par les transports en commun
- L'utilisation de l'expression « Priorité 3 » pour les aménagements prévus après 2050

Après ces échanges, la réunion a été clôturée à 21h14.

SNCF Réseau
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

